
From the Editors

I'm happy to be home from St. Louis and back in Winnipeg! The annual TESOL convention was a wonderful experience in 2001, and to my surprise the Call for Papers for next year's conference in Salt Lake City in April after the Olympics is already on my doorstep. The deadline for proposals is May 1. Don't forget also to consult the Spring/Summer issue of *TESOL Matters* or the TESOL home page to find out about the awards offered by TESOL, especially those that offer convention registration.

After attending some exciting sessions in St. Louis (including an insightful and witty presentation about the future of research in TESOL during the final plenary by TESL Canada's own Patricia Duff), I plan to summarize insights from a session that we attend every year: The TESL journal editor's working session and the follow-up entitled "How to get published: Demystifying the process." We often find that authors and readers have questions about how the *TESL Canada Journal* operates. To this end we answer many of the questions asked during the editor's working session and during the presentation from an editorial perspective.

In their 1996 editorial in Volume 14(1) of the *TESL Canada Journal*, Tracey M. Derwing and Murray J. Munro outlined our review process and answered the question "What makes a good review?" We therefore refer readers and authors to that issue or to the TESL Canada home page to understand both the review process and what reviewers are looking for in a manuscript. We look instead at the questions: "What is a refereed journal?" "Why does it take so long to review a manuscript?" "How do editors decide which manuscripts to publish?" "How can I write for the *TESL Canada Journal*?" "What should I do if my manuscript is rejected?" "What should I do if my manuscript is accepted?"

What is a refereed journal?

The *TESL Canada Journal* is a fully refereed journal, also known as a peer-reviewed journal or a juried journal. This means that decisions about what to publish do not rest with the editors alone. Instead we send the manuscript to three reviewers who read it "blind" or "masked," meaning that they do not know who wrote it. These reviewers make recommendations for it to be accepted in its present form, accepted with revisions, revised and resubmitted, or rejected. When sending the manuscript out for review, we try as much as possible to include at least one reviewer with specialized knowledge in the subject area of the manuscript, one academic, and one teacher-practitioner. At times we use guest reviewers who may have specializations in curriculum areas or contents outside of TESL to review articles that connect

TESL with that specialization. The blind review process ensures that articles are published on the basis of merit, soundness of scholarship, and interest to the field; therefore, articles in refereed journals are taken seriously by the profession.

Why does it take so long to review a manuscript?

Even though we work mainly in an electronic environment, the review process can be a lengthy procedure. First, the manuscript must be read by the editors, decisions about its suitability for our journal made, and all features that may identify the author removed from the text. Next, the editors decide which reviewers to send the manuscript to, contact the reviewers, and send the manuscript to them. Reviewers are not remunerated for their work, and they often spend hours, if not days, reviewing a manuscript. Reviewers are expected to review research methodologies, to check the reliability and validity of research instruments and tests, to consider the conclusions in light of the methodologies, and to pay attention to textual logic and coherence. Then, as Derwing and Munro explicated, reviewers must give constructive feedback and back up positive as well as negative statements. Reviewers must keep in mind that they are engaging in an intellectual and professional conversation and that they are helping to build knowledge and enable our understandings of TESL to evolve. This is time-consuming and painstaking work, and it must be done in addition to a reviewer's regular work. As a result, it is not unusual for the review process to take several months. The only thanks a reviewer receives is being listed on the Editorial Board at the beginning of the journal. The only thanks a *good* reviewer receives is more and more manuscripts to review. The *TESL Canada Journal* could not be a peer-reviewed journal without its hard-working reviewers, and to that end we would encourage you to read the Editorial Board list when you receive your journal and to consider volunteering to work on the Board.

How do editors decide which manuscripts to publish?

The editors of the *TESL Canada Journal* do not make publication decisions on their own. When at least two of the three reviewers have reviewed the manuscript and made their recommendations, we usually have a clear idea of how to proceed with the manuscript. In almost all instances reviewers make some recommendations for revision, whether to clarify prose, to include some aspect of the research methodology, to provide a more careful balance of theory and practice; they may query whether local conditions can be generalized to the national audience or make suggestions about writing style or organization. These reviews are read, summarized, and forwarded to the author, who is then asked whether he or she plans to make the recommended revisions. If the author makes the revisions, he or she is asked to detail the changes in a letter to the editors. When only minor revisions are requested, the manuscript is accepted when the revisions are complete.

When major revisions have been suggested, the manuscript is usually sent back to one or more reviewers before it is accepted for publication. Occasionally authors have asked us to circumvent this process, but we cannot do so, for this would mean that the journal would no longer be a refereed publication, and articles in the journal could not be treated with the same seriousness they receive now.

More often than we might like (because we consider the *TESL Canada Journal* to be a mentoring journal, one that helps writers to get published), we must reject manuscripts. The most common reasons for rejection are (a) lack of suitability for our readership, and (b) lack of originality. When an article is not considered suitable for our readership, we usually try to recommend a more appropriate journal. This might be a linguistic journal if the article has little to do with pedagogy, or a provincial journal if the article does not engage with theory. When an article is deemed to lack originality, we make suggestions for revision and reformulation and often recommend other journals.

How can I write for the TESL Canada Journal?

When you write an article to submit to us, keep in mind that our audience is primarily practicing teachers of ESL/EFL in a wide variety of contexts, followed by teacher educators, graduate students, and researchers in TESL. This audience is particularly concerned with pedagogy and research as it relates to practice. A potential author must keep this audience in mind when preparing any of the categories of submission (Articles, In the Classroom articles, Perspectives, or Reviews) described in detail in the Editorial Policy section of the journal and on the TESL Canada home page.

The *TESL Canada Journal* publishes only previously unpublished manuscripts, meaning that articles must be original and submitted only to the *TESL Canada Journal*. When your article has been accepted for publication by the *TESL Canada Journal*, you will be asked to sign a release and copyright form, meaning that you agree to several conditions (those above and several others described below) and that the *TESL Canada Journal* has the copyright for your article. Several of the most interesting questions raised at the TESOL convention in St. Louis had to do with what constitutes previous publication and what copyright means. First, if you are working with the same data in the same or a similar manner as in a previously published article, then it is not original. An unpublished manuscript is one that may work with the same data, but that views them through new lenses and opens up new understandings. An article published previously in another language and translated now into French or English is not an unpublished article. If you are considering publishing the same article in two languages, we would suggest that you publish it in the *TESL Canada Journal* first, and then seek permission to publish it in another journal in a second language if that journal agrees. An article that has been posted on a Web page for public display is not an

unpublished article. If you have posted an article on your Web page so that you could receive feedback from your colleagues, as writers sometimes do, it is no longer unpublished and cannot be published in the *TESL Canada Journal*. This does not mean that you cannot send the article to your friends by e-mail and ask for feedback, but you cannot post it on the Web. An article containing more than 36 characters in a row (including spaces) from an article published elsewhere is in violation of copyright. Any quotation from a poem or song must be accompanied by a copyright release form, and any prose extracts must be limited to "fair use," usually meaning about 500 words from a single-authored book. All quotations must be cited. All this information is contained in the APA style guide, 4th edition, which the *TESL Canada Journal* uses.

Finally, when you submit a manuscript to the *TESL Canada Journal*, we assume in good faith that you have not submitted the same manuscript to any other journal. This is standard operating procedure; when you send a manuscript to any journal, that journal has the right of first refusal. You may not send your manuscript to a second journal until you have heard definitively that the first journal has rejected your manuscript. If you plan to withdraw your manuscript, you must advise the first journal that you will be doing so. This is not similar to book proposals, which can be sent to multiple publishers at the same time.

What should I do if my manuscript is rejected?

When an article is rejected, we send the author the feedback from the reviewers so that he or she will be able to see why the article cannot be published. Sometimes the author disagrees with the reviewers, in which case he or she has three options: (a) send the manuscript elsewhere, (b) rewrite the article entirely and resubmit it to the *TESL Canada Journal*, or (c) ask that another reviewer be consulted. If you choose to send your manuscript to another journal, it is wise to keep in mind that there are a limited number of reviewers in our field, and that your manuscript could end up on the desk of one of the reviewers used by the *TESL Canada Journal*. It is, therefore, wise to attend to the reviews you receive even if you send the article to another journal. If you rewrite the article entirely and resubmit it to the *TESL Canada Journal*, it will be treated as a new article, meaning that it will be treated entirely without prejudice. It may, however, be sent to the same reviewers. Finally, in general, you would only ask that another reviewer be consulted if you felt that the reviewers were split in their decision whether to accept the article. You would want to explain your rationale for requesting another review (e.g., you feel that the reviewers did not have sufficient expertise in the subject area you were describing to review the article properly) and forward it in writing to the editors. The *TESL Canada Journal* uses three reviews, so the above is not a common occurrence; many other journals, including the *TESOL Quarterly*, use only two reviews. During the entire

submission, revision, and resubmission process, you are permitted to identify the manuscript on your CV as an article that is (a) under review, (b) revisions in progress, or (c) unpublished manuscript, depending on which most accurately describes the stage your manuscript is undergoing.

What should I do if my manuscript is accepted?

First, you will want to congratulate yourself. The *TESL Canada Journal* is a refereed journal, and your work has been taken seriously by a panel of your peers. Second, you will want to remember that publishing in academic journals means that you are engaging in a conversation; some readers might write a response to your article. If the response is a considered response, and not just an opportunity to vent frustrations, the editors will write and ask you to reply, and publish both the response and reply in the Perspectives section in the following issue. Third, you will be asked to sign a release form, meaning that you understand the conditions of publication that are explained in this article, assigning copyright to the journal, and indicating when and in what volume and issue your manuscript will appear. Fourth, if you request this option, you may review the page proofs (camera-ready copy) of your article yourself; otherwise, we will do it for you. Fifth, you may be asked for additional information while the article is going to press, such as a reference date or page number check. Sixth, you will receive five complimentary copies of the journal when your article is published (book reviewers receive 2 copies). Finally, at this stage when you are updating your CV you may identify your article as (a) forthcoming if the article has been accepted subject to revisions and minor modifications, or (b) in press if your article has been accepted and revised and the release form for publication has been signed. The in-press stage will last through a final copy-edit, typesetting, checking and finalizing the page proofs, and printing the journal. In other words, this stage will be finished when you are able to view the final pagination of your article.

In this Issue

We are pleased that our first special-topics issue on Advancing Adult ESL also features another first: *TESL Canada Journal's* first French-language article, on a topic of great interest to us, Aboriginal heritage languages.

In the first article Wong, Duff, and Early describe their research with adult immigrants who complete health care aide training and ESL instruction in a combined program. Their research considers the conflicts, tensions, and successes experienced by the research participants, ultimately giving us a more complete view of occupational possibilities and stumbling blocks.

Epp and Stawchny, in the second article, report on their ground-breaking work on benchmarking by means of CLB descriptors the language proficien-

cy needs of ESL students for 19 courses at their college. They also benchmarked the CanTEST and the TOEFL. They conclude with advice to use their results with prudence.

The third article, by Stewart, Rehorick, and Perry, describes one overseas attempt to adapt the Canadian Language Benchmarks into a framework suitable for assessing the English writing development of students at an English-medium university in Japan. This article reports on the first two years of the ongoing cyclical process of development, adaptation, refinement, reflection, revision, and implementation experienced by the authors.

Cooke, in the fourth article in this issue, describes the political context for teaching adult ESL in New Zealand and the change process in that country over the past 15 years. While detailing some of the difficulties faced by adult immigrants with particular attention to the occupational dilemmas they face, Cooke sounds a note of warning for language planning in Canada. His findings add an important imperative to the work of Wong, Duff, and Early.

In the fifth article Epstein explores the professional development needs of 11 language teachers, five in South Africa and six in Canada. She found that a variety of inputs from recipients over an extended period are needed to determine accurately teachers' professional development needs.

In the final article Piquemal deals with the linguistic paradox for many speakers of Cree and Ojibway, whose ancestral language is their Aboriginal language, but whose maternal language is English. She focuses on the Aboriginal rule of noninterference in their interactions with others and gives examples of sociolinguistic difficulties they encounter with dominant-culture researchers and teachers. She concludes with the imperative that our schools work to develop the dual linguistic competences of our Aboriginal students.

In the Reviews section, Sauvé examines Friesen and Block's EAP student book for developing integrated advanced reading and writing competences. Sivell reviews Nikolic and Cabaj's general teacher development book *Am I teaching Well: Self-Evaluation Strategies for Effective Teachers*, and Steinman examines Brown's second edition of his book for ESL teacher development *Teaching by Principles: An Interactive Approach for Language Pedagogy*.

Sandie Kouritzin and Pat Mathews

Un mot des éditeurs

Je suis heureux d'être de retour de St. Louis et de me retrouver à Winnipeg ! Le congrès annuel de TESOL (Teachers of English to Speakers of Other Languages) 2001 s'est avéré être une expérience mémorable. A ma surprise, on m'a déjà fait parvenir la demande de communications pour le congrès de l'an prochain à Salt Lake City, qui aura lieu en avril après les Jeux Olympiques. La date limite pour les soumissions est le premier mai. N'oubliez pas de consulter le numéro Printemps/Été de *TESOL Matters* ou la page d'accueil de TESOL pour en savoir plus sur les prix remis par TESOL, notamment ceux qui comprennent les frais d'inscription au congrès.

Après avoir assisté à des ateliers stimulants à St. Louis (y compris une présentation bien réfléchie et humoristique sur l'avenir de la recherche en TESOL, animée par Patricia Duff lors de la séance plénière de clôture), j'ai l'intention de résumer les points saillants d'une session à laquelle nous assistons à chaque année : la séance de travail avec suivi pour les éditeurs de la *Revue TESL* et qui est intitulée « How to get published : Demystifying the process » (Comment se faire publier : pour démystifier le processus). Nous constatons que les auteurs et lecteurs ont souvent des questions au sujet du fonctionnement de la *Revue TESL du Canada*. Ainsi, nous répondons à plusieurs des questions posées pendant cette session de travail pour les éditeurs et pendant la présentation d'un point de vue éditorial qui a suivi.

En 1996, dans l'éditorial du Numéro 14 (1), Tracey M. Derwing et Murray J. Munro ont expliqué le processus de lecture et ont décrit en quoi consiste une bonne critique. Pour les lecteurs et les auteurs qui cherchent à comprendre ce processus de lecture et à savoir ce à quoi s'attendent les lecteurs externes qui évaluent un manuscrit, nous vous référons au numéro de revue déjà mentionné ou à la page d'accueil de TESL Canada. Nous répondrons plutôt aux questions suivantes : « Qu'est-ce une revue avec comité de lecture anonyme ? », « Pourquoi le processus de lecture est-il si long ? », « Comment les éditeurs décident-ils quels manuscrits publier ? », « Que faire si je veux publier dans la *Revue TESL du Canada* ? », « Que faire si mon manuscrit n'est pas retenu? », « Que faire une fois que mon manuscrit est accepté ? »

Qu'est-ce une revue avec comité de lecture anonyme ?

La *Revue TESL du Canada* est arbitrée ; autrement dit, il s'agit d'une revue avec comité de lecture anonyme. Le résultat en est que les décisions quant à la publication de manuscrits ne relève pas uniquement des éditeurs. En fait, les manuscrits sont envoyés à trois lecteurs externes qui les lisent sans en connaître l'auteur. Par la suite, ils recommandent que le manuscrit soit accepté tel quel, révisé puis re-soumis, ou rejeté. Quand nous envoyons les manuscrits aux lecteurs externes, nous essayons autant que possible d'inclure au moins un spécialiste avec des connaissances approfondies du domaine, un universitaire et un enseignant. À l'occasion, nous avons recours aux

lecteurs invités avec une spécialisation dans un domaine qui n'est pas directement lié à TESL mais qui est évoqué dans un manuscrit soumis à notre revue. L'anonymat d'un tel processus fait en sorte que les articles qui sont acceptés sont publiés parce qu'ils sont valides, bien fondés, de nature académique et pertinents au domaine. Ainsi, les intervenants de la profession prennent au sérieux les articles publiés dans les revues arbitrées.

Pourquoi le processus de lecture est-il si long ?

Même si nous travaillons surtout avec des moyens électroniques, le processus de lecture peut exiger beaucoup de temps. Les éditeurs doivent d'abord lire le manuscrit, prendre des décisions quant à sa pertinence pour la revue et ensuite en retrancher tous les éléments qui pourraient permettre d'identifier l'auteur. La prochaine étape consiste en la sélection des lecteurs externes, le contact avec ceux-ci et l'acheminement des documents. Ces lecteurs ne sont pas rémunérés pour leur travail. Or, ils peuvent passer des heures, voire des journées entières, à lire un manuscrit. On demande aux lecteurs d'évaluer la méthodologie de recherche, de vérifier la fiabilité et la validité des instruments de recherche et des tests, de juger la conclusion à la lumière de la méthodologie de recherche et de tenir compte de la suite des idées et de la cohérence du texte. Par la suite, les lecteurs doivent, comme l'ont expliqué Derwing et Munro, fournir une rétroaction constructive et justifier leurs commentaires, qu'ils soient positifs ou négatifs. Il est important que les lecteurs gardent à l'esprit que l'exercice dans lequel ils se sont engagés constitue une conversation intellectuelle et professionnelle d'une part et qu'ils contribuent à l'accumulation de connaissances permettant l'évolution de l'enseignement de ALS d'autre part. Il s'agit d'un travail laborieux qui exige beaucoup de temps et auquel les lecteurs doivent se consacrer au delà de leur travail régulier. Par conséquent, le processus s'étend souvent sur plusieurs mois. Pour toute reconnaissance, le lecteur voit son nom figurer dans la liste des membres du comité de rédaction dans les premières pages de la revue. Les *bons* lecteurs ne reçoivent pour seul remerciement que plus d'articles à revoir ! La *Revue TESL du Canada* ne pourrait être une revue arbitrée si ce n'était du travail assidu de ces lecteurs. Nous vous encourageons donc de lire les noms qui figurent dans la liste des membres du comité de rédaction quand vous recevez votre copie de la revue et de songer à la possibilité d'offrir vos services comme lecteurs externes.

Comment les éditeurs décident-ils quels manuscrits publier ?

Les éditeurs de la *Revue TESL du Canada* ne décident pas d'eux-mêmes quels manuscrits seront publiés. Après qu'au moins deux des trois lecteurs ont lu et commenté le manuscrit, nous sommes habituellement en mesure de prendre une décision quant à sa publication éventuelle. Les lecteurs recommandent presque toujours que quelques révisions soient effectuées pour rendre le texte plus clair, pour inclure des éléments de la méthodologie de recherche ou pour mieux équilibrer la partie théorique et la partie pratique. Il se peut qu'ils s'interrogent sur la possibilité d'étendre des conditions locales à l'échelle nationale, ou qu'ils proposent des changements sur le plan stylistique ou organisationnel. Tous les commentaires sont ensuite lus, résumés et envoyés à

l'auteur à qui on demande de faire les révisions. S'il accepte les recommandations, il doit effectuer les changements proposés et les expliquer sous forme de lettre qu'il enverra aux éditeurs. Quand les changements à apporter sont mineurs, le manuscrit est accepté dès que ceux-ci ont été effectués. Si les modifications suggérées sont plus importantes, on renvoie souvent le manuscrit à au moins un des lecteurs avant d'accepter de le publier. Les auteurs nous demandent parfois de ne pas procéder ainsi mais nous ne pouvons nous permettre de négliger cette dernière étape, sinon notre revue ne serait plus une revue arbitrée et les articles qui y figurent ne seraient pas considérés avec autant de sérieux.

Nous attribuons à la *Revue TESL du Canada* un rôle de mentorat qui implique qu'elle aide les auteurs à se faire publier. Or, nous devons rejeter les manuscrits plus souvent que nous aimerions. Les raisons que nous évoquons le plus fréquemment dans de telles situations sont les suivantes : (a) le manuscrit ne cadre pas avec le champ d'intérêt de la revue et (b) le manuscrit manque d'originalité. Quand nous jugeons qu'un manuscrit ne convient pas au domaine étudié par la revue, nous proposons souvent une revue plus appropriée à l'auteur, par exemple une revue de linguistique si l'article n'évoque guère la pédagogie ou une revue provinciale s'il ne touche pas la théorie. Si nous trouvons qu'un manuscrit manque d'originalité, nous suggérons à l'auteur des moyens de le réviser et de le reformuler en plus de lui proposer d'autres revues auxquelles il pourrait soumettre son travail.

Que faire si je veux publier dans la Revue TESL du Canada ?

Quand vous écrivez un article que vous désirez nous soumettre, ne perdez pas de vue que la plupart de nos lecteurs sont d'abord des enseignants pratiquants de ALS/ALP dans toute une gamme de contextes, ensuite des formateurs d'enseignants, des étudiants des deuxième et troisième cycles et des chercheurs en enseignement de ALS. Ce genre de lecteurs est préoccupé avant tout par la pédagogie et par la recherche appliquée à la pratique. Il est important de tenir compte de ces lecteurs dans la préparation de n'importe quel travail que vous aimeriez faire publier, qu'il s'agisse d'un texte destiné à n'importe quelle section de la revue (*Articles, En classe, Perspectives, Comptes rendus*). Ces sections sont décrites en détail dans la section « Politique de la rédaction » de la revue et dans la page d'accueil de TESL Canada.

La *Revue TESL du Canada* ne publie que les manuscrits qui n'ont jamais été publiés. Autrement dit, les articles doivent être originaux et soumis uniquement à la *Revue TESL du Canada*. Quand la *Revue TESL du Canada* accepte votre article pour publication, vous aurez à signer une décharge indiquant que vous acceptez plusieurs conditions (celles décrites ci-dessus et d'autres qui seront décrites ci-dessous) dont celle voulant que les droits d'auteurs de votre article appartiennent à la *Revue TESL du Canada*. Parmi les questions les plus intéressantes que l'on a posé au congrès TESOL à St. Louis étaient celles qui cherchaient à savoir ce qui constitue un article « déjà publié » et ce qu'implique l'expression « droits auteurs ». D'abord, si vous rédigez un autre article en employant des données déjà exploitées et une méthodologie similaire à celle décrite dans un article déjà publié, votre manuscrit n'est pas considéré comme étant original. Par contre, si vous employez les mêmes données mais que vous le faites

sous une autre optique qui ouvre de nouveaux horizons, votre article sera considéré original. Un article publié dans une langue donnée et ensuite traduit vers le français ou l'anglais n'est pas un article original. Si vous envisagez la publication d'un même article dans deux langues, nous vous proposons de d'abord le publier dans la *Revue TESL du Canada* et ensuite de demander l'autorisation auprès d'une autre revue pour le publier dans l'autre langue. Un article qui a paru dans une page Web d'accès public n'est pas un article original. Si, par exemple, vous avez inclus votre article dans votre page Web dans le but de recevoir de la rétroaction de vos collègues tel que le font certains auteurs, votre article ne peut être considéré original et ne peut être publié dans la *Revue TESL du Canada*. Il ne faut pas croire pour autant qu'il n'est pas permis d'envoyer son article à ses amis par courrier électronique pour en recevoir des commentaires ; ce qui n'est pas autorisé, c'est de le faire paraître par le Web. L'inclusion dans un article de plus de 36 caractères de suite (y compris les espaces) publiés ailleurs constitue une violation de droits d'auteurs. Toute citation de poèmes ou de chansons doit être accompagnée d'une autorisation ; tout extrait de textes en prose doit se conformer au concept « d'usage équitable », ce qui implique habituellement environ 500 mots d'un livre à auteur unique. Toutes les citations doivent être accompagnées d'une référence. Le guide de présentation de APA, 4^e édition, qui sert de référence à la *Revue TESL du Canada*, explique tous ces règlements.

Quand vous soumettez un manuscrit à la *Revue TESL du Canada*, nous tenons pour acquis que nous ne l'avez soumis à aucune autre revue. La pratique normale veut que lorsque vous envoyez un manuscrit à une revue, celle-ci a le droit de premier refus. Vous ne devez envoyer votre manuscrit à une deuxième revue qu'après avoir reçu la confirmation que la première revue à laquelle vous l'avez soumis n'accepte pas de le publier. Si vous avez l'intention de retirer votre manuscrit, vous devez aviser la première revue de votre décision. Ces démarches se distinguent de celles qui sont courantes dans la soumission de livres, qui peut se faire à plusieurs éditeurs à la fois.

Que faire si mon manuscrit n'est pas retenu ?

Quand nous n'acceptons pas de publier un article, nous envoyons les commentaires des lecteurs externes à l'auteur pour qu'il soit en mesure de comprendre notre décision. L'auteur qui ne serait pas d'accord avec les lecteurs a trois choix : (a) envoyer son manuscrit ailleurs, (b) refaire son article de fond en comble et le resoumettre à la *Revue TESL du Canada* ou (c) demander qu'un autre lecteur soit consulté. Au cas où vous choisiriez d'envoyer votre manuscrit à une autre revue, il serait important de tenir compte du nombre limité de lecteurs dans notre domaine, ce qui pourrait se traduire par le fait que votre article se retrouve entre les mains d'une des mêmes personnes à qui la *Revue TESL du Canada* l'avait déjà envoyé. Il est donc sage de considérer la rétroaction des lecteurs externes même si vous soumettez votre article à une autre revue. Si vous réécrivez entièrement votre article et le resoumettez à la *Revue TESL du Canada*, il sera considéré comme un nouveau manuscrit et évalué sans préjugés. Toutefois, il se peut qu'il soit envoyé aux mêmes lecteurs qui ont lu le premier manuscrit soumis. De façon générale, un auteur ne demanderait l'avis d'un autre lecteur que s'il avait l'impression que la décision des lecteurs n'était pas una-

nime. De plus, il serait important que vous justifiez, par écrit, votre requête auprès des éditeurs (par exemple, vous estimez que les lecteurs ne connaissent pas suffisamment le sujet de votre article pour pouvoir l'évaluer convenablement). Puisque la *Revue TESL du Canada* a recours à trois lecteurs, de telles requêtes sont rares. D'autres revues, comme la *TESOL Quarterly*, ont recours à seulement deux lecteurs. Pendant tout le processus de soumission, de révision et de resoumission, il vous est permis d'inclure votre manuscrit dans votre curriculum vitae en l'identifiant comme un article qui est (a) à l'étude par un comité de lecteurs, (b) en cours de révision ou (c) pas encore publié, selon la catégorie qui reflète le mieux la réalité.

Que faire une fois que mon manuscrit est accepté ?

Commencez par vous féliciter : la *Revue TESL du Canada* étant arbitrée, dites-vous bien que vous avez réussi à convaincre un comité de vos pairs de prendre votre manuscrit au sérieux. Deuxièmement, rappelez-vous qu'en publiant dans une revue académique, vous entamez une conversation à laquelle certains lecteurs voudront peut-être participer en faisant connaître leur réaction à votre article. Si celle-ci constitue un commentaire légitime et pas seulement une transmission de frustrations, les éditeurs vous demanderont de réagir à votre tour. Le commentaire du lecteur et votre réponse à celle-ci seront ensuite publiés dans la section *Perspectives* du numéro suivant. Troisièmement, nous vous demanderons de signer une décharge, indiquant ainsi que vous comprenez les conditions dans lesquelles sera publié votre manuscrit (et qui sont expliquées ci-dessus) et que vous transférez les droits d'auteurs à notre revue. Nous vous signalerons dans quel volume et dans quel numéro paraîtra votre article. Quatrièmement, vous pourrez, si vous le désirez, revoir vous-mêmes les épreuves en page (la copie prête à photographier) de votre article ; sinon, nous le ferons pour vous. Cinquièmement, il se peut que nous vous demandions, pendant la mise sous presse, de l'information supplémentaire telle une date de référence ou un numéro de page. Sixièmement, lors de la publication de votre article, vous recevrez cinq exemplaires gratuits de la revue dans laquelle il paraît (les auteurs des comptes rendus en reçoivent deux). Dernièrement, arrivé à cette étape, vous pouvez identifier l'article dans votre curriculum vitae comme étant (a) à paraître s'il a été accepté moyennant des révisions et quelques modifications mineures ou (b) à l'impression s'il a été accepté et révisé et si la décharge a été signée. Termineront cette dernière étape : la dernière révision, la composition, la vérification et mise au point des épreuves ainsi que l'impression de la revue. Autrement dit, le tout se terminera quand vous aurez votre article publié entre les mains.

Dans ce numéro

Il nous fait plaisir d'annoncer que notre premier numéro spécial exploitant le thème "Pour faire avancer l'enseignement en ALS aux adultes" comporte une autre première : le premier article en français de la *Revue TESL du Canada*. Il aborde un sujet des plus intéressants, celui des langues autochtones d'origine ancestrale.

Le premier article est de Wong, Duff et Early. Ils y décrivent leur recherche auprès d'immigrants adultes qui suivent un programme qui combine une formation d'aide-soignant et de l'instruction en ALS. L'article décrit les conflits, les tensions et les réussites des participants, fournissant ainsi un portrait plus complet des possibilités professionnelles et des pierres d'achoppement.

Dans le deuxième article, Epp et Stawchny font connaître leur travail innovateur sur l'étalonnage, par le biais des descripteurs des Niveaux de compétence linguistique canadiens, des besoins linguistiques d'étudiants en ALS pour 19 cours offerts dans leur collège. Ils ont également étalonné le CanTEST et le TOEFL. Leur article se termine par des conseils visant l'usage prudent de leurs résultats.

Le troisième article, écrit par Stewart, Rehorick et Perry, décrit une tentative outremer qui visait l'adaptation des Niveaux de compétence linguistique canadiens à l'évaluation des habiletés en rédaction anglaise d'étudiants dans une université d'expression anglaise au Japon. L'article fait le bilan des deux premières années du processus continu de développement, d'adaptation, de mise au point, de réflexion, de révision et de mise en pratique tel que l'ont connu les auteurs.

Dans le quatrième article, Cooke décrit le contexte politique de l'enseignement de ALS aux adultes en Nouvelle Zélande et le processus d'évolution qu'a connu ce pays dans les quinze dernières années. En expliquant les difficultés auxquels les immigrants adultes sont confrontés, notamment leurs dilemmes professionnels, Cooke lance un avertissement quant à l'aménagement linguistique au Canada. Ses résultats ajoutent un certain impératif au travail de Wong, Duff et Early.

Epstein étudie, dans le cinquième article, les besoins développementaux de 11 enseignants de langue, dont cinq en Afrique du Sud et six au Canada. Elle conclut qu'avant de pouvoir identifier avec précision les besoins en développement professionnel des enseignants, il est nécessaire de recevoir des informations variées de leur part et ce, sur une période prolongée.

Piquemal évoque, dans le dernier article, le paradoxe linguistique que vivent plusieurs Cris et Ojibway dont la langue d'origine ancestrale est une langue autochtone mais dont la langue maternelle est l'anglais. Piquemal traite plus particulièrement la convention autochtone de la non-interférence dans les interactions avec les autres et fournit des exemples de difficultés sociolinguistiques auxquelles se heurtent ces personnes dans leur interaction avec les chercheurs et les enseignants de la culture dominante. Elle conclut en encourageant nos écoles à développer des compétences linguistiques doubles chez les élèves autochtones.

Dans la section Comptes rendus, Sauvé évalue le manuel scolaire employé dans des contextes de EAP (l'anglais à des fins académiques) de Friesen et Block. Le manuel vise le développement de compétences avancées tant à la lecture qu'à l'écrit. Sivell dresse un compte rendu du manuel de développement général pour les enseignants, *Am I Teaching Well : Self-Evaluation Strategies for Effective Teachers*. Steinman décrit la deuxième édition du livre de Brown sur le développement des enseignants en ALS, *Teaching by Principles : An Interactive Approach for Language Pedagogy*.

Sandie Kouritzin et Pat Mathews